



**ECOLE DES MANAGERS  
DES ENTREPRISES DE LA CONSTRUCTION**

# Vos clients sont mauvais payeurs ? Récupérez vous-même vos impayés.

*Les retards de paiement et les factures impayées sont parmi les principales causes de défaillance des entreprises car ceux-ci entament la trésorerie de l'entreprise. Aucune n'y échappe et les plus vulnérables sont les TPE/PME.*

*EMEC vous propose une formation pour vous aider à gérer les clients mauvais payeurs. Vous y découvrirez toutes les dispositions utiles à mettre en œuvre avant ou après la vente ou la fourniture de vos services afin de limiter ou éviter le risque de retard ou d'absence de paiement de la part de vos clients. De bonnes conditions générales, des échéanciers, un suivi strict des factures, des lettres de rappel, des relances téléphoniques sont quelques mesures simples et souvent efficaces qui pourront vous faire épargner les frais relatifs aux sociétés de recouvrement et les honoraires d'huissiers et d'avocats.*

## Au programme (16h):




- **Quelques précautions simples pour éviter les impayés et prévenir les retards de paiement.**
  - Se renseigner sur les clients potentiels et sur leur solvabilité.
  - Etablir des conditions générales de vente solides et conformes à la législation (délai de paiement, indemnités forfaitaires en cas de non paiement, intérêts de retard ...)
  - Rigueur administrative dans le suivi des factures et les rappels écrits ; établissement d'un échéancier et d'un plan de relance.
- **Communication** : la communication non violente (assertivité, empathie...), exercices de correspondance de rappel non violente
- **Relances physiques** : appel téléphonique pour un recouvrement amiable ; visites.
- **Recouvrement par les moyens juridiques.** Mises en demeure, injonction de payer, assignation à paiement, saisie.
- **Autres solutions** : recours aux cabinet spécialisés, assurance juridique.
- **Analyse de cas.** Questions, réponses, exercices pratiques.

## Public-cible:

La formation s'adresse aux dirigeants, cadres et collaborateurs administratifs, commerciaux et comptables des entreprises de construction.

Frais d'inscription : 320 €

### Aides au financement :

-  Formation agréée chèques-formation de la Région wallonne
-  Formation agréée FFC (ouvriers CP 124).
-  Ristourne de 20% aux entreprises affiliées à la CCW

## CONTACTS EMEC

**Monique Blavier  
Sophie Schröder**

- rue de Wallonie, 21  
4460 Grâce-Hollogne
- Tél. : 04/247 68 96  
04/247 68 95
- GSM : 0495/58 17 84
- Fax : 04/247 68 98
- Courriel : info@emec.be

### Inscriptions

Reportez-vous au bulletin d'inscription annexé ! Une fois celui-ci dûment complété, daté et signé, renvoyez-le à EMEC par courrier, mail ou fax.



[www.emec.be](http://www.emec.be)

Membres fondateurs d'EMEC :



Avec la collaboration de :



L'EMEC remercie pour leur soutien:

